

**HAEMONETICS RÉALISE L'ACQUISITION D'OPSENS**

*Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens dans le présent communiqué de presse.*

**Québec (Québec), le 12 décembre 2023 – OpSens inc. (« OpSens » ou la « Société ») (TSX : OPS) (OTCQX : OPSSF)**, entreprise spécialisée en instrumentalisation médicale en cardiologie offrant des solutions innovatrices fondées sur sa technologie optique exclusive, est heureuse d'annoncer que Haemonetics Corporation (« Haemonetics ») (NYSE : HAE) a mené à bien l'acquisition annoncée précédemment de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation du capital d'OpSens (les « actions ») pour 2,90 \$ au comptant par action aux termes d'un plan d'arrangement prévu par la loi (l'« arrangement ») conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec).

La contrepartie versée pour les actions achetées a été déposée auprès de Compagnie Trust TSX, le dépositaire aux termes de l'arrangement, et sera remise aux anciens actionnaires d'OpSens dès qu'il sera raisonnablement possible de le faire après la date des présentes (ou, dans le cas des actionnaires inscrits, dès qu'il sera raisonnablement possible de le faire après la réception par le dépositaire d'une lettre d'envoi dûment remplie et signée accompagnée des certificats d'actions ou des avis du SID représentant les actions auparavant détenues par ces derniers, s'il y a lieu).

Par suite de la réalisation de l'arrangement, il est prévu que la négociation des actions cessera sur le marché public et que les actions seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto et retirées de la cote de l'OTCQX, dans chaque cas, peu après la date des présentes. La Société présentera également une demande en vue de cesser d'être un émetteur assujéti en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

Les actionnaires inscrits de la Société sont priés de remettre une lettre d'envoi dûment remplie et signée, accompagnée de tous les documents requis, y compris les certificats d'actions et/ou les avis du SID représentant les actions auparavant détenues par ces derniers, s'il y a lieu, à Compagnie Trust TSX. Les actionnaires inscrits doivent remettre la lettre d'envoi dûment remplie et signée, accompagnée de tous les documents requis, à Compagnie Trust TSX afin de recevoir la contrepartie à laquelle ils ont droit pour leurs actions. **Les actionnaires non inscrits de la Société doivent suivre attentivement les instructions fournies par le courtier en valeurs, le courtier en placement, la banque, la société de fiducie, le dépositaire, le prête-nom ou tout autre intermédiaire qui détient des actions pour leur compte pour s'assurer de recevoir la contrepartie à laquelle ils ont droit pour leurs actions.**

**Mise en garde et énoncés prospectifs**

Le présent communiqué de presse renferme de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières applicable (collectivement, les « énoncés prospectifs ») qui sont fondés sur les attentes, les estimations, les prévisions, les hypothèses et les convictions internes actuelles de la Société. Les termes, tels que « s'attendre à », « croire », « planifier », « projeter », « présumer », « probablement », « pourrait », « pourra », « devrait », « prévoit », « envisage », « éventuel », « proposé », « estime » ou d'autres termes semblables, leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, servent à reconnaître les énoncés prospectifs, bien que ces termes ne soient pas employés dans tous les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les attentes mentionnées dans les énoncés prospectifs seront exactes et, par conséquent, on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs qui figurent aux présentes. Les énoncés prospectifs comprennent des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des cibles, des indications ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits. Ces énoncés

prospectifs peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, des énoncés et commentaires concernant la radiation anticipée des actions de la cote de la Bourse de Toronto, le retrait des actions du titre OTCQX et la fin du statut d'émetteur assujéti de la Société en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'émettre une prévision ou une projection, y compris les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements prévus, ainsi que d'autres considérations que l'on croit appropriées dans les circonstances, ainsi que, notamment : les hypothèses selon lesquelles la contrepartie sera versée aux actionnaires de la Société, les actions seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto et retirées du titre OTCQX et la Société cessera d'être un émetteur assujéti selon le calendrier actuellement prévu.

Les énoncés prospectifs, de par leur nature, obligent la Société à formuler certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques et des incertitudes connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs contenus aux présentes. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de performance. Les résultats réels peuvent différer de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs contenus aux présentes, notamment pour les raisons suivantes : a) le versement de la contrepartie aux actionnaires de la Société pourrait accuser un retard, et b) les actions pourraient ne pas être radiées de la cote de la Bourse de Toronto ou retirées du titre OTCQX ou la Société pourrait ne pas cesser d'être un émetteur assujéti, selon le calendrier actuellement prévu.

L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'émettre une prévision ou une projection, y compris les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements prévus, ainsi que d'autres considérations que l'on croit appropriées dans les circonstances. La Société considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose actuellement, mais avise le lecteur que ces hypothèses relatives à des événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, pourraient se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et incertitudes qui pourraient avoir des répercussions sur la Société et ses affaires.

La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour en savoir plus sur les facteurs de risque auxquels la Société est exposée, consultez la notice annuelle de la Société datée du 21 novembre 2023, qui est disponible sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)).

Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui entraîneraient des résultats autres qu'anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont présentés expressément et entièrement sous réserve de la mise en garde qui précède. Les énoncés prospectifs dont il est question dans les présentes reflètent les attentes de la Société en date des présentes; ils sont sujets à changements après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, sauf tel qu'il est requis par la loi.

**À propos d'OpSens inc. ([www.OpSens.com](http://www.OpSens.com) ou [www.OpSensmedical.com](http://www.OpSensmedical.com))**

Les activités d'OpSens se concentrent principalement sur la cardiologie. La Société offre un fil guide optique de mesure de pression qui vise à améliorer le résultat clinique des patients atteints de maladie des artères coronaires. Son produit phare, l'OptoWire, est un fil guide de pression à fibre optique de seconde génération conçu pour offrir la plus faible dérive de l'industrie et un excellent accès aux lésions. L'OptoWire a été utilisé dans le diagnostic et le traitement de plus de 250 000 patients dans plus de 30 pays. Il est approuvé pour la vente aux États-Unis, en Union européenne, au Royaume-Uni, au Japon et au Canada.

OpSens a reçu l'autorisation de la FDA et de Santé Canada pour la commercialisation du SavvyWire pour les procédures de remplacement transcathéter de la valve aortique (TAVR). Le fil guide offre une solution 3 en 1 unique pour une implantation et un positionnement stables de la valve aortique, une mesure hémodynamique continue et précise pendant la procédure, et une stimulation ventriculaire gauche fiable sans avoir besoin de dispositifs complémentaires ou d'accès veineux.

Le SavvyWire d'OpSens s'inscrit dans la tendance d'une approche minimaliste en matière de TAVR et fait progresser la procédure, permettant aux patients de quitter l'hôpital plus tôt, parfois le jour même. La procédure TAVR connaît une croissance rapide à l'échelle mondiale, en raison du vieillissement de la population et des études récentes qui démontrent ses avantages pour un plus grand nombre de patients. Le marché mondial des procédures TAVR devrait atteindre plus de 400 000 en 2025 et plus de 600 000 en 2030.

OpSens est également engagée dans le secteur industriel du développement, de la fabrication et de l'installation de solutions novatrices de détection par fibre optique pour des applications essentielles.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Louis Laflamme, CPA, Président & Chef de la direction, 418 781-0333

John Hannigan, FCA, Chef de la direction financière, 418 781-0333